

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 47 (1921)
Heft: 25

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

appliqué la première fois dans la cadastration des communes d'Oberschrott et d'Essert.

Un travail aussi fécond allié à une compétence indiscutable et indiscutée, ne pouvait manquer d'attirer l'attention des pouvoirs publics. Aussi fut-il nommé membre de la Commission d'examen des géomètres du Concordat; puis à la suppression de celui-ci, membre de la Commission fédérale des examens pour l'obtention du diplôme de géomètre. Il conserva ces fonctions jusqu'en 1915. Il fut également membre de la Commission fédérale d'estimation du III^{me} arrondissement (Jura) depuis 1895. En 1904, il devint président de cette Commission dont il fit partie pendant vingt ans.

En outre, nous le trouvons dans plusieurs conseils d'administration d'établissements financiers, dans le Conseil de la Société des tramways de Fribourg qu'il présidait depuis dix ans, dans la Commission administrative de l'Usine à gaz.

Cette nomenclature n'a pas besoin de commentaires; elle montre mieux que des phrases, ce que fut cette carrière de labeur, de dévouement et de travail. Mais si la disparition du technicien compétent et disert crée un vide qu'il sera difficile de combler, c'est surtout l'homme affable et bienveillant, le conseiller au jugement sûr, le citoyen courtois et éclairé que nous pleurons. Devant cette tombe fraîchement couverte, chacun s'incline. L'œuvre de Simon Crausaz passera à la postérité et son nom restera gravé dans nos cœurs.

L. HERTLING, architecte.

Fribourg, novembre 1921.

SOCIÉTÉS

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Communication du secrétariat.

Le C. C. avait l'intention de rassembler et de publier les conférences du *Cours d'organisation économique du travail* (Lausanne 3 au 8 octobre 1921). Malheureusement des difficultés diverses empêchent l'exécution de ce projet et le C. C. a décidé d'y renoncer. Par contre les conférenciers sont priés de publier eux-mêmes leurs conférences dans la mesure du possible et le secrétariat est chargé d'attirer l'attention des membres sur ces publications et de tâcher de procurer des tirages à part à ceux qui le demanderont. La conférence de M. Aubert sur *Le travail dans l'usine et dans l'administration, psychologie et taylorisation* paraîtra dans les numéros de janvier et février 1922 de la *Bibliothèque universelle*. Celui de M. Andreae sur *L'organisation des travaux publics* a paru dans le *Bulletin technique* du 26 novembre. Ceux qui désireraient recevoir un tirage à part de l'une ou l'autre de ces publications sont priés de bien vouloir en informer le secrétariat jusqu'au 20 décembre. Quant aux conférences de M. Turmann, nous rappelons le livre de cet auteur *Problèmes sociaux du travail industriel* paru à Paris cette année.

Le 14 janvier 1922 aura lieu une assemblée des délégués à Soleure. Nous rappelons aux sections l'art. 32 des Statuts et la communication au secrétariat des noms des délégués.

Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes.

Les membres de la Société sont cordialement invités à se réunir au Restaurant des Palmiers, au Petit-Chêne, à Lausanne, le second samedi de chaque mois à 5 heures. Ces réunions seront en général précédées d'une communication d'ordre technique, au sujet de laquelle les membres seront renseignés à temps.

Service de placement de la Société Suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Offre de place :

Ingénieur-mécanicien ayant plusieurs années de pratique comme inspecteur technique. Français (langue maternelle) et connaissance de l'allemand exigés.

Ingénieur-mécanicien ayant plusieurs années de pratique comme inspecteur technique. Italien (langue maternelle) et connaissance de l'allemand exigés.

Ingénieur ayant des connaissances théoriques et expériences pratiques en matière de construction et d'exploitation de chemins de fer. Originaire de la Suisse romande et connaissant l'allemand et l'italien.

Prière de s'adresser au Secrétariat de la Société à Zurich Tiefenhöfe, 11 (Paradeplatz). *Service de placement.*

Carnet des concours.

Concours de la Foire de Lyon.

I. Concours de chauffage, éclairage et ventilation.

Un concours est ouvert entre les adhérents à la Foire de Lyon, session du printemps 1922 concernant les appareils de « chauffage, éclairage et ventilation ».

Ce concours comprendra les catégories suivantes :

1. Chauffage et ventilation;
2. Eclairage pour l'habitation;
3. Application pratique;

Chauffage, ventilation et éclairage d'une habitation et d'un groupe d'habitations suivant plan remis. Les concurrents à cette catégorie du concours devront faire parvenir leur demande avant le 1^{er} janvier 1922 à l'Office central de la construction et de l'habitation.

Au reçu de leur demande, accompagnée d'un mandat de 5 fr. pour couvrir les frais de tirage, il leur sera envoyé les plans de la Cité proposée comme étude.

Le projet complet devra être remis avec les plans à la même adresse avant le 15 février 1922.

4. Etudes économiques sur le chauffage et la cuisson des aliments.

Les adhérents à la Foire de Lyon de mars prochain qui voudront prendre part à ce grand concours devront, en spécifiant leur catégorie, adresser leur demande avant le 15 janvier 1922 et joindre à cette demande, en dix exemplaires, les notices, renseignements, croquis, etc., concernant les appareils proposés pour prendre part au concours.

Tous ces renseignements avec la demande devront être adressés à l'Office central de la construction et de l'habitation, Hôtel de Ville, Lyon, avec la mention : « Concours chauffage, ventilation et éclairage ».

Les récompenses décernées aux lauréats consisteront en médailles de vermeil, d'argent ou de bronze, et mentions honorables, avec diplômes.

II. Concours de mobilier économique et de décoration intérieure de l'habitation.

Un concours est ouvert entre les adhérents à la Foire qui se tiendra à Lyon, du 1^{er} au 15 mars 1922 concernant tout l'ameublement et la décoration intérieure des habitations économiques.

Des médailles de vermeil, d'argent, de bronze et des mentions honorables récompenseront les lauréats. Des diplômes seront remis à ceux-ci.

Les maisons désirant prendre part à ce concours devront s'adresser pour renseignements et inscriptions avant le 1^{er} janvier 1922, au Bureau de l'Office central de la construction et de l'habitation, Hôtel-de-Ville, Lyon.

Congrès de l'hygiène urbaine et de l'habitation.

Ce congrès étant reporté à la Foire d'automne (octobre 1922), le concours déjà annoncé relatif à cette importante question, sera renvoyé également à cette époque.

Le programme sera publié ultérieurement.